



AGGIORNAMENTO POUR LA PSYCHANALYSE

INTRODUCTION

Nous proposons dans les lignes qui suivent la lecture de l'introduction quelque peu modifiée de notre publication qui est une recherche théorique dont les implications cliniques n'échapperont pas. Soulignons que c'est d'abord à partir de la clinique que nous avons peu à peu été amené à penser et conceptualiser quelques impasses à rouvrir faute de quoi la théorie se muerait en dogme.

Le titre même de notre recherche : *Aggiornamento pour la psychanalyse*, L'Harmattan, 2006, est l'effet d'une rencontre entre une conception dite traditionnelle du sujet et le repérage de mutations en cours dans le champ social dont l'origine remonte au moins au siècle des Lumières. Quel sujet ? Si tant est que nous ne puissions pas ne pas être inscrits dans quelque mythe, en existerait-il un qui rendrait compte de ce que serait l'axe fondamental pour une subjectivation dite normale ?

Ce qui revient à dire, s'agissant de l'analyste : avec quoi entendons-nous, ce qui fut une question posée par Lacan.

Nous entendons avec ce que nous sommes comme être parlants, c'est-à-dire avec le langage. Nous devrions dire : l'appareil langagier. Le langage ne se réduit certainement pas au fait que nous parlions. Le terme d'appareil vient précisément là pour signifier la complexité d'un ensemble dont nous ignorons presque tout. Mais, il est possible de le concevoir comme un système qui occupe une place centrale dans l'organisation de ce qui nous constitue comme être de relations. Dans le même temps, ce qu'il en est de ces relations a des effets sur le corps dans ses manifestations, rire, pleurs, angoisses, désir... et dans son fonctionnement même.

Au point où nous en sommes actuellement, dans nos balbutiements quant à la découverte de ce qu'est l'humain, il est concevable de dire que l'appareil langagier constitue une interface fondamentale entre lui et les autres, et entre lui et son corps qui se trouve engagé dans ces relations. L'humain a produit des mythes. Plusieurs milliers circulent actuellement à travers le monde. Sans doute avec les mythes, tenons-nous ce dont nous disposons de plus sérieux pour tenter de comprendre comment les êtres langagiers que nous sommes s'engagent avec leur corps dans des systèmes relationnels complexes.

Ce que nous percevons le mieux, ce sont les mythes des autres. Et ils nous apparaissent souvent comme d'étranges constructions, vis-à-vis desquelles nous oscillons entre rejet, incrédulité, colère, horreur, fascination, séduction, dénonciation, curiosité anthropologique... enfin toute la gamme des sentiments dont nous sommes capables. Ce qui nous échappe le plus, c'est notre propre système mythique. Il nous est tellement familier, nous baignons tellement dedans, que nous ne le percevons même pas. Il régit ce avec quoi se fondent nos évidences comme autant de vérités référentielles, révérencielles, avec lesquelles nous vivons, mais aussi souffrons. Chacun, avec son propre système mythique, s'avance et juge le mythe de l'autre. En 1953, Lacan prononça une conférence intitulée *Le mythe individuel du névrosé*.

Nous devons entendre, ici, le terme de névrosé comme un terme générique. Cette expression pointe que chacun se soutient de son propre mythe individuel, comme un quelqu'un ayant inévitablement des rapports complexes aux autres en tant que ces relations sont surdéterminées par des investissements insus qui se traduisent sous la forme de ce mythe individuel. Autant dire que le mythe est la plus fondamentale des *formations de l'inconscient* du sujet.

C'est cela même que nous pouvons nommer l'inconscient : ce que nous ne savons pas de la valeur mythique de ce qui nous organise. Nous le savons si peu, nous avons tellement cette fâcheuse tendance à prendre nos évidences pour des vérités, que les mythes des autres ont pu apparaître si erronés que d'aucuns se sont crus en devoir de prêcher la bonne parole en vérité. Cette histoire de prêcher ne vient pas là incidemment, ni par dérision : il n'y a pas de mythe qui ne soient puissamment structurés selon la modalité de cette difficulté considérable qui s'appelle croyance.

Ce terme de mythe est familier aux pratiquants de la psychanalyse, par exemple le mythe d'Œdipe, et le terme lui-même de *mythe* revient environ sept cents fois dans l'ensemble des séminaires de Lacan. Mais, il n'est pas certain que nous ayons mesuré à quel point les systèmes mythiques, telles des *matrices culturelles*, non sans rapport avec ce que Lacan appelle des systèmes signifiants, constituent, dans la pratique une difficulté redoutable. Ce même Lacan, d'une manière somme toute fort subversive, fit parfois passer le terme de mythe au rang de rêve. Il parla du mythe d'Œdipe comme d'un rêve de Freud, et comme, il faut bien le dire ainsi, un bout du propre mythe individuel de Freud. Cela voulait dire qu'avec ce mythe, Freud, selon Lacan, non seulement n'atteignait pas ce qui crucialement structure les mythes, voire l'ensemble des mythes, mais qu'aussi bien Freud s'était arrêté au point même, où comme sujet, il était en arrêt.

Jusque-là tout va bien. Il y a une recherche, une aventure, de multiples mythes énigmatiques, une théorie qui prend son départ à Vienne... mais, depuis quelques années, est apparue une crispation : des positions théoriques se figent, des replis dogmatiques s'affrontent, des invariants apparaissent qui ne sont plus susceptibles d'être interrogés. Que s'est-il donc passé ? Bien sûr, il y a comme d'habitude l'éclatement d'un courant, d'une pensée initiale en de multiples cénacles, et, somme toute, cette confrontation est plutôt enrichissante.

Mais, une autre coupure est apparue et elle concerne d'une manière cruciale un décalage, une tension, entre la légitimation d'un certain nombre de pratiques sociales concernant d'une part la famille, l'autorité parentale, le nom..., et d'autre part, un positionnement assez général du milieu analytique contre ces modifications qui seraient susceptibles de perturber gravement la structuration subjective au nom d'une certaine idée de la famille, de l'autorité parentale, du nom... Un système égalitaire, un mythe égalitaire, s'est peu à peu installé dans nos pratiques sociales et familiales qui contrevient gravement aux fondements du système patricentré, le mythe patriarcal, inégalitaire dans ses assises, et sur lequel repose une certaine conception de la psychanalyse.

Il existe des doctrines analytiques, freudiennes d'inspiration, et à la suite lacaniennes, qui s'appuient sur une conception dite classique de la famille. Cette vision permettrait de cerner les traits de normalité comportementale des individus référés aux différentes modalités relationnelles qu'ils sont susceptibles de mettre en œuvre aussi bien dans le champ familial que dans celui du couple et dans la société. Une question embarrassante est apparue progressivement : n'en arrive-t-on pas à proposer des sorties de cure normées par des préalables théoriques à tendance univoque ?

Ce serait un comble, là où c'est l'équivoque qui semblerait devoir primer sur l'idée même d'une norme prédéfinie ! Cette norme, ce serait l'univocité structurante du système patriarcal. Cet enfermement doctrinal trouve en lui-même sa propre suffisance et semble pouvoir se dispenser de toute réflexion nouvelle pour s'évanouir dans une spirale qui l'éloigne toujours davantage des éléments nouveaux qui nous viennent du champ social. L'écoute s'obture de savoir, par avance, ce qu'il conviendrait d'entendre.

C'est la psychanalyse elle-même qui s'en trouve menacée faute de préserver le vide qui règne en maître au coeur de tout savoir, vide qui forme le centre avec lequel s'inventent singulièrement des voies nouvelles au lieu même des impasses mythiques où des sujets s'enferment.

La confusion est portée à son comble dès lors qu'une indifférenciation s'installe entre l'existence d'un certain nombre de *processus inconscients* comme le transfert, le refoulement, le déplacement, la répétition, etc., et une *doctrine du sujet* qui n'est jamais que l'idée historisable que l'on s'en fait. C'est l'existence même des processus inconscients qui rend la cure analytique possible, et l'existence du transfert qui détermine la place possible du psychanalyste. Mais la psychanalyse court le risque de se croire porteuse d'un message de vérité dès lors qu'on y postule détenir la doctrine universelle du sujet où la cure risque de dériver vers un endoctrinement.

Lacan a largement contribué à ce risque d'une dérive en assujettissant le processus de la cure au dogme d'une structure particulière en tant qu'elle serait universelle et atemporelle. Mais la position de Lacan fut particulièrement complexe et ne saurait, quoi qu'il en soit, autrement valoir que comme un temps historique, singulier, d'une recherche dans le champ des structures subjectives pour lesquels il aura produit un certain nombre de trouvailles. S'il utilise peu le terme de patriarcat, il semble bien que son projet de régulation subjective s'articule quand même autour de ce terme, maintenant utilisé par des analystes pour définir l'ordre avec lequel le monde humain serait au mieux régi. Cette direction semble bien résulter de la direction proposée par Freud et soutenue à ses façons par Lacan, encore que...

Lacan avait coutume de dire que nous ne pouvions faire sortir le lapin du chapeau qu'à la condition de l'y avoir déjà mis¹. Cette métaphore du lapin souligne la difficile question des prémices plus ou moins méconnues de toute élaboration d'où procèdent les conclusions dont elles dépendent. L'universalisation conclusive d'un raisonnement est logiquement entachée par les incertitudes qui planent sur ce qui fonctionne comme axiomatique de départ. Ainsi, nous savons quelques impasses dans lesquelles Freud s'est engagé mais nous avons souvent des difficultés à les prendre réellement en compte.

Si tant est que la psychanalyse, ou plutôt les psychanalyses, fonctionnent sur le préalable de l'existence de *processus inconscients* que l'expérience semble valider, par contre, la *doctrine du sujet*, elle, est marquée, dès son départ, par des options freudiennes que nous dirons idéologiques.

La difficulté considérable à laquelle nous sommes confrontés résulte du caractère non scientifique de la psychanalyse, apparentée aux sciences sociales. Ce fut l'ambition de Lacan que de tenter de la scientificiser, mais il semble bien qu'il commença à trouver le lapin de la science bien difficile à faire digérer par le boa de la psychanalyse particulièrement à partir de 1974.

¹ Jacques Lacan, Le séminaire, 1959-1960, *L'éthique de la psychanalyse*, version ALI, séance du 15 juin 1960, p. 453.

Le savoir s'invente, ai-je dit, ce dont me semble assez bien témoigner l'histoire de la science. Alors, qu'est-ce que j'ai inventé, moi ? Ça ne veut pas dire du tout que, que je fasse partie de l'histoire de la science, parce que mon départ est autre, il est celui de l'expérience analytique.²

Confirmation quelques années plus tard, dans ce que nous pouvons considérer comme le dernier de ses séminaires, *Le moment de conclure* :

Ce que j'ai à vous dire, je vais vous le dire, c'est que la psychanalyse est à prendre au sérieux, bien que ça ne soit pas une science. [...] c'est une pratique de bavardage.³

Ce qui revient à dire qu'il nous est interdit de penser qu'il existerait des énoncés de portée universelle, sauf à croire qu'il existerait quelque sujet susceptible de parler l'inconscient...

La différence entre l'hystérique et moi, et moi qui, en somme, à force d'avoir un inconscient l'unifie avec mon conscient...⁴

Trait d'humour ou pas, Lacan ne maintiendra pas cet énoncé, mais ceci constitue un des glissements possibles d'une énonciation qui vient biaiser la construction théorique. Donc la psychanalyse n'est certainement pas une science, mais, il conviendrait de définir ce que science veut dire. Une hypothèse scientifique n'apparaît vraie que dans le champ restreint de son domaine d'application, à un moment donné, étant entendu qu'elle reste toujours susceptible d'être ultérieurement réfutée. C'est une façon de dire les choses avec Popper. Or, et c'est une différence fondamentale, un mythe est toujours vrai ; vérité avec laquelle il capture le réel et l'habille au gré des nécessités du mythe lui-même.

Freud nous a donc légué un corpus textuel qui reste incomplet puisque certains textes ne seront rendus publics que très lentement, avec réticence, et les derniers vers 2113, mais il a été tiré de ce qu'il a avancé une sorte de doxa qui a constitué le point d'appel pour tout un ensemble de personnes avec lesquels s'est constitué un mouvement analytique. Ce n'est pas le caractère scientifique de ce qu'il a pu avancer qui a provoqué cette adhésion, mais un certain effet de séduction. Ses thèses ont été ressenties comme vraies par un ensemble hétérogène d'adeptes.

S'agissant de sa doctrine holiste du sujet, Freud aura proposé comme fait central et universel l'interdit œdipien, articulé au désir corrélatif présumé : le désir œdipien enfant-mère et à l'acte souhaité d'un meurtre du père. Nous sommes conviés à accepter sous la foi de son dire que c'est cela qui se trouve universellement au centre de toute la dynamique subjective, quand même dériverait-on cette option sous la forme du nom du père. Mais, il n'est pas certain qu'il faille confondre le mythe freudien de l'œdipe et l'interdit de l'inceste qui est un ensemble complexe de prescriptions, proscriptions, dans les règles d'alliances matrimoniales ; nous reprendrons ce difficile problème.

Il est remarquable, s'agissant du phénomène de transfert, que ce phénomène ne soit plus associé au nom de Freud. On ne dit pas le transfert freudien, mais simplement le transfert. Cela se passe comme s'il n'était pas nécessaire d'invoquer le nom de Freud pour soutenir la pertinence du phénomène. Ce terme semble avoir fait l'objet d'un consensus tel qu'il s'est détaché du nom de celui qui en fut le promoteur pour une technique spécifiée.

² Lacan Jacques, Le séminaire, 1973-1974, *Les non-dupes errent*, version ALI, séance du 9 avril 1974, p. 161.

³ Lacan Jacques, Le séminaire, 1977-1978, *Le moment de conclure*, version ALI, séance du 15 novembre 1977, p. 9.

⁴ Lacan Jacques, Le séminaire, 1976-1977, *L'insu que sait de l'une bévée s'aile a mourre*, version ALI, séance du 14 décembre 1976, p. 23.

Par contre, dès qu'il s'agira de considérer la doctrine du sujet, et particulièrement la dynamique œdipienne, il sera fait mention du freudisme. Nous essaierons de comprendre pourquoi.

De même, s'agissant de l'importance du langage dans la formation subjective, il n'est plus guère évoqué que ce fut Lacan qui en souligna l'importance majeure. Mais, la théorie du nom-du-père, comme élément de la doctrine subjective reste bien une thèse qui appartient au lacanisme. Freudisme et lacanisme fonctionnent de fait comme des idéologies. C'est notre projet que de le démontrer.

Il se sera produit avec Lacan, comme avec Freud, un effet de transfert, une adhésion à leurs propositions, qui font de leurs propositions un support dont la valeur n'est pas moindre que peut-être celle d'une révélation pour un croyant – avec l'effet de fermeture qui s'en suit. Cet effet de transfert est tout à fait repérable dans un texte comme celui-ci :

Mon analyse personnelle s'est transformée en cours de route en analyse didactique. Une autre méthode aurait-elle abouti au même résultat ? Comment le savoir ? Ce qui est sûr, c'est que mon analyse m'a bien préparé à recevoir l'enseignement de Lacan – que j'ai choisi comme analyste de contrôle pour des raisons diverses, la principale étant l'accent qu'il mettait sur la fonction « normativante » du père, dans son fameux article sur les complexes familiaux.⁵

Nous ne savons pas pourquoi l'auteur place le terme *normativante* entre guillemets, il ne s'en explique pas. Mais, les guillemets n'altèrent pas le fait que c'est dit. Du coup, le lapin de la *fonction normativante du père* est déjà dans le chapeau avant même que le travail ne commence et de plus avec celui-là même qui en proposa le concept. Il est ainsi certain que la question ne sera pas ouverte, les jeux sont déjà faits. Et Safouan peut effectivement dire qu'il était *bien préparé à recevoir l'enseignement de Lacan*.

La question reste essentielle de savoir comment sommes-nous prêts à recevoir ce qui se présente comme suffisamment vrai pour qu'on y adhère. Il en fut ainsi pour Freud dont les thèses de Bachofen postulant l'existence d'une gynécocratie primitive pour l'ensemble de l'humanité eurent sur lui un effet tout à fait convaincant. Freud aura cru à l'existence d'un matriarcat primordial dont il a pu dire dans *Totem et tabou*, que sans doute

C'est peut-être de cette situation qu'est né le droit maternel décrit par Bachofen et qui a existé jusqu'au jour où il a été remplacé par l'organisation de la famille patriarcale.⁶

En 1909, dans son texte *L'homme aux loups*, Freud associait selon l'ordre d'un même progrès le passage du témoignage des sens à la pensée logique et le passage du matriarcat au patriarcat. Bien plus tard en 1939 dans *L'homme Moïse*, il considéra que le remplacement du matriarcat par le patriarcat avait *naturellement* entraîné un renversement des rapports juridiques précédents.

Il est certainement tout à fait important, pour suivre Freud dans sa démarche, de noter que pour lui il se serait produit un renversement naturel des rapports juridiques entre les sexes : l'avènement du patriarcat s'institua d'un renversement des rapports du droit au profit des pères. Le pouvoir juridique serait donc passé des mères aux pères, instituant selon Freud, un progrès humain sur une base radicalement inégalitaire.

⁵ Moustafa Safouan, *Lacanianana*, Fayard, 2001, p. 8.

⁶ Sigmund Freud, 1912, *Totem et tabou*, traduit avec l'autorisation de l'auteur par le Dr S. Jankélévitch, Petite bibliothèque Payot, 1973, p. 166.

Il nous faut donc penser les choses, selon Freud, à la fois dans l'ordre d'une prise de pouvoir des pères sur les mères, mais aussi, selon la perspective d'un changement dans la nature même du droit que ce nouveau pouvoir institua. Si nous voulons restituer un minimum de cohérence à la pensée freudienne, à son fantasme, il nous faut supposer que dans son mythe ce renversement se serait produit avant ce qu'il nous propose dans le mythe de *Totem et tabou*. Le père de la horde dite primitive ne peut, pour la cohérence de ce mythe, qu'être en position dominante. Avec ses convictions Freud aura établi l'universalisation d'une certaine doctrine du sujet orientée selon l'axe d'une naturalité de la dominance sexuée du pouvoir au profit de l'homme civilisateur et au dépend de la femme. Cette position s'affirmera de plus en plus nettement au cours de sa production. C'est ce même principe qui aura orienté les travaux de Lacan dont la théorisation pourra peu à peu se dispenser de références pseudo historiques auxquelles il aura substitué l'existence de fondements structuraux logiques, topologiques, nodaux, anhistoriques.

Ni la richesse des trouvailles freudiennes, ni le génie de certaines élaborations lacaniennes, ne peuvent nous faire oublier que la généalogie du sujet que propose traditionnellement la psychanalyse repose sur un dualisme fondamental, et un seul, qui organise le monde humain relativement à une certaine conception du genre, opposant un principe d'essence mâle à un principe d'essence femelle qui lui doit d'y être soumis. Des réflexions venues du champ social et dans une moindre mesure du champ analytique, remettent en cause ce primat, ils sont relayés en cela par des travaux en sciences humaines, sur lesquels nous reviendrons, pour lesquels il n'apparaît pas que ce soit uniquement la filiation qui constitue le fil organisateur de la trame sociale.

Nous verrons que ce n'est pas tant que le patriarcat serait *faux* qui pose un problème, mais qu'il s'établisse comme le seul dualisme qui serait validé par un invariant structural. De fait, il n'est sans doute que l'un des mythes possibles. Ce qui amène un certain nombre de questions, par exemple : l'homosexualité, ou les homosexualités, ne sont-elles que déviations par rapport à l'invariant patriarcal ? Sinon, de quoi s'agit-il ? Une telle question relance complètement les dynamiques des identifications, de l'amour et du désir.

Qu'est-ce que l'analyste est autorisé à dire ? Prenons un exemple qui se présente à nous, non comme une vignette clinique, mais comme une rencontre qui interroge nos fondements. Il s'agit d'une patiente dont le mari occupe un poste d'autorité socialement établi. Celui-ci décide un jour d'aller vivre sous un autre toit avec une autre compagne. Cette patiente qui a toujours suivi son époux se trouve face à un double désarroi. D'une part, elle ne comprend pas ce qui lui arrive car il lui semble qu'elle a toujours fait comme il convenait qu'elle fit, d'autre part elle se plaint de n'avoir aucune autorité vis-à-vis de son fils adolescent. Un jour, elle évoque son travail dans lequel elle a à régler un certain nombre d'affaires qu'elle mène à leur terme avec l'autorité requise pour cet accomplissement. L'analyste est-il légitimé à lui poser cette question telle qu'elle fut effectivement énoncée : *Pourquoi pouvez-vous faire valoir une autorité efficace sur le plan professionnel, alors que sur le plan privé vous ne faites valoir qu'une certaine forme d'impuissance ?* Grande fut sa surprise de constater le décalage effectif dans la mise en acte de ses possibilités d'action. Mais, une réponse vint très rapidement résoudre la difficulté : *C'est qu'à la maison, je suis seule, je ne suis que la mère, et mon ex-mari ne s'occupe pas beaucoup des enfants.* Une autre question lui fut posée : *Vous êtes la mère, certes, et alors ?* Dans cette situation singulière, pour ce cas particulier, notre interpellation eut progressivement un effet de remise en cause de la répartition traditionnelle des pouvoirs à laquelle elle était assujettie, et dans le même mouvement les rapports identificatoires qu'elle entretenait avec sa famille.

Il y aurait, dans notre actualité des sujets en difficulté par défaut d'un certain ancrage subjectif comme effet d'une mutation des repères sociaux. Il en résulterait une dérive qui conduirait à de graves perturbations dans les familles et dans la société. Autant dire d'emblée que ce point d'ancrage qui serait fondamental et actuellement manquant serait le patriarcat et le phallus.

Ce qui est remarquable, c'est le radicalisme d'un diagnostic qui cernerait l'existence d'un nouveau *malaise dans la civilisation* du fait de l'affaiblissement de la norme patriarcale, déclin, décadence, voire dégénérescence. Il est clair que les enjeux sont d'importance et dépassent le seul fait de savoir si les thèses soutenues seraient conservatrices, voire réactionnaires.

Le patriarcat, étymologiquement est un père chef, et ce terme est affecté aux membres dominants de la hiérarchie religieuse. Depuis 1903, ce terme de patriarcat est entré dans le champ sociologique pour définir un certain type de fonctionnement en opposition au matriarcat. Le débat fut lancé de savoir si seul le patriarcat peut constituer l'axe avec lequel doit être pensé le gouvernement des familles et du champ social. D'aucuns s'appuient sur la base d'une nécessité tellement évidente de la dimension normative du patriarcat que des dysfonctionnements qui les irritent dans le champ social sont, sans autre recherche, systématiquement rapportés au déclin de cette fonction. La question est posée de savoir comment le patriarcat constituerait le garde fou obligé face au *chaos*. Nous serions actuellement confrontés à deux types de pathologies distinctes dont l'une ressortirait de la psychanalyse et l'autre probablement non. D'une part, une pathologie *normale* qui résulterait de manquements névrotiques ou psychotiques ou pervers d'un sujet situé à l'intérieur d'un ordre patriarcal comme seul promoteur d'un ordre nécessaire. Et d'autre part, une pathologie *pathologique* ressortissante des effets d'une non-inscription du sujet dans l'ordre patriarcal, d'une dérive dans le chaos, possiblement inaccessible à la psychanalyse si tant est que celle-ci fonderait ses pouvoirs dans la cure sur la mise en scène d'un transfert où viendrait essentiellement se rejouer la thématique conflictuelle qui résulterait de l'inscription œdipienne et de la loi phallique.

Si nous devons considérer que le système patricentré n'est qu'un mythe parmi d'autres possibles, quand bien même il serait prévalant, comment reprendre dans un deçà des mythes ce qui pourrait nous guider ? Avançons que ce qui se présente d'une difficulté existentielle interpellante pour le sujet serait à mettre au compte d'une rencontre avec un impossible. Dans le champ imaginaire, le sujet reçoit appel de l'Autre⁷ à être représenté par le signifiant qui l'identifie dans l'univers mythique dont cet Autre est le garant. Mais de ce champ de l'Autre il reçoit un autre appel, en relation avec la structure même du langage, avec la fonction différentielle, avec le fait que le signifiant ne se signifie pas lui-même. Cette vocation symbolique, nous le verrons, n'interdit pas : elle rend *impossible* de supposer qu'il existerait un mythe fondateur qui serait à lui seul l'expression d'une vérité universelle.

Cette approche différente a des conséquences cliniques, puisque se trouve reposée la question de ce qui constitue le savoir de l'analysant comme *sujet supposé savoir*. L'approche lacanienne de l'analysant comme sachant, porteur d'un savoir insu, s'inscrit dans la continuité de la démarche freudienne. Pour Freud, le patient est censé savoir, mais ne pas se souvenir d'un chaînon manquant, l'avoir refoulé pour cause de jouissance. Un chaînon hautement significatif, susceptible d'être réactivé dans la cure sous l'effet conjugué de la libre association et d'un maniement convenant du transfert par l'analyste.

⁷ Nous prenons l'option de nommer : Autre, l'ensemble imaginairement subjectivé du système référentiel du sujet, cet Autre qui est Personne. Nous reviendrons sur les raisons de ce choix.

Pour Lacan, la dynamique est proche. Pour l'un comme pour l'autre, l'analysant sait quelque chose, il sait quoi ? Il saurait... sans que ce savoir soit effectif, le mythe phallique auquel il serait de structure assujetti. Ce qui conduit à des impasses au niveau de la pratique.

Nous pensons que le sujet sait autre chose. Il sait cette impossibilité structurale que nous nommons : *proscription de la forclusion signifiante*, ce qui signifie qu'il est exclu, proscrit, que le signifiant se signifie lui-même, ce qui serait un acte forclusif, et nous en déduisons quelques incidences. Cet élargissement nous amènera à repenser ce qu'il convient d'entendre par Autre, par signification du phallus, délires et dé-lires... Nous serons amenés à introduire le concept de *renonciation fondatrice* qui s'applique à tous les mythes et qui porte le nom particulier de castration dans le mythe patriarcal.

Qu'en est-il, dans cette affaire de la différence des sexes ? Il semble exister une tendance chez beaucoup de psychanalystes pour dénoncer ce qu'il en serait d'une égalité entre les genres, comme si égalité signifiait identité, comme si égalité en droit, égalité citoyenne, signifiait équivalence. Mais, nous verrons plus loin que la question est plus complexe que cela. Cette récusation d'une certaine forme d'égalité n'est pas tant fondée sur un rejet de ce que serait une uniformisation des sexes, mais sur une dénonciation de ce que, dans cette pseudo égalité, disparaîtrait la hiérarchie d'un pouvoir fondateur.

Dans notre société, et dans bien d'autres, le féminin a été associé au diabolique, dans une répartition manichéenne des genres. Dans cette répartition, qui s'appuie sur cette division principielle d'origine théocratique entre le Bien et le Mal et qui anime la majorité des interprétations dualistes du monde humain, le féminin représente souvent ce qui doit être caché, l'effrayant. Ce n'est pas parce que nous ne savons pas comment cette mise en scène s'est insinuée que nous devons en accrédi-ter la véracité au nom de la tradition par exemple. Les ressorts en jeu sont certainement plus obscurs que nous ne l'imaginons.

Ces schémas obscurs se modifient plus ou moins dans le champ social, mais ils restent très prégnants, et curieusement dans l'aire analytique. Dire que ces schémas se modifient signifie que le ou les mythes qui forment les soubassements de l'organisation sociétale évoluent. Or, une certaine démarche dans le domaine analytique, conduit à supposer l'existence d'un certain invariant, au nom duquel tout déjà serait dit concernant ce qu'il en serait de l'humain avec, par exemple, l'aphorisme freudien selon lequel il n'y aurait qu'une seule libido, mâle, et faisant force de loi. Nous devrions continuer de soutenir cette thèse, bien que nous sachions dans quel embarras il était lui-même à l'égard des femmes... et des hommes. Freud aura certainement été piégé par son propre mythe concernant, par exemple, ce qu'il imaginait d'un état d'incapacité mentale constitutif des femmes et des mères. Néanmoins, il aura inventé des concepts pour tenter de rendre compte de certaines bizarreries observées dans les phénomènes subjectifs que rien dans les concepts prévalents de l'époque ne permettaient de saisir. Freud, dans sa *Métapsychologie*, nous avertissait que les concepts qu'il était dans la nécessité d'introduire ne venaient là que comme indice de notre ignorance, pour la fonction d'explicitation temporaire que nous étions en mesure de leur assigner.

Venons-en à ce qui concerne les places des femmes et des hommes, une période s'arrêterait au moment de la Révolution française dans laquelle l'homme représentait la grandeur et le panache, alors que l'univers féminin se réduisait à l'obscurantisme, le corporel, la chair voire le diabolique. N'oublions pas que les procès en sorcellerie ont perduré au moins jusqu'au XVII^e siècle. Au cours de la période suivante, jusqu'aux années 1950, les femmes furent cantonnées à la sphère privée, à la reproduction, à l'exclusion de toute autre forme de reconnaissance en dehors du statut de mère et d'épouse laissant au mari le champ libre pour son ascension sociale dans la sphère publique. Il convient de souligner que le XIX^e siècle fut sans doute l'un des plus durs qui fut dans notre histoire concernant la nature supposée des femmes avec l'appui et le relais qu'a pris la science médico-idéologico-psychiatrique sur le discours religieux dans la détermination du statut radicalement inférieur et perturbateur de la femme, du fait de son essence même, du fait même de la spécificité de sa corporéité.

À partir des années 1970, le mouvement des femmes, inauguré avec le féminisme à partir de la fin du XIX^e siècle, a donné lieu à une revendication massive et collective des femmes à l'existence comme sujet de plein droit avec la modification progressive de leur place dans la sphère publique, mais aussi, grâce à la science, à la possibilité hautement significative de maîtriser leur contraception, accession associée à la revendication du plaisir dans le sexuel. La question de la frigidité des femmes ne se pose plus dans les mêmes termes qu'au début du XX^e siècle. Cette évolution a entraîné parallèlement une modification du positionnement d'un certain nombre d'hommes à l'égard du féminin et vis-à-vis d'eux-mêmes.

Nous nous trouvons donc placés dans l'orbite d'une trajectoire où l'irruption d'une nouvelle définition d'un sujet de droit civil avec la notion de citoyenneté rend obsolète, dans un certain nombre de champs, la division sexuée. Le déplacement du référentiel, et c'est là le point remarquable, vers la notion de citoyenneté applicable à tous, indépendamment de la division sexuée, déplace alors la question, par exemple, du montant du salaire sur la valeur du travail, et non plus sur la valeur homme ou la valeur femme, pour produire une nouvelle règle : à travail égal, salaire égal.

Dès lors, nous pouvons dire que le *mythe fondateur*, en sa prescription institutionnelle pour un certain ordre social, s'est modifié, avec une incidence plus ou moins corrélative dans les pratiques sociales. L'extension de la lutte pour l'égalité à d'autres éléments de l'établissement social provoque nombre de remous et de dénonciations. La notion d'autorité parentale partagée se trouve prise dans cette récusation, car elle entame la suprématie paternelle et son pouvoir régalien. En soutenant la dominance patriarcale nous devrions alors concevoir la nécessité d'une sorte de double gouvernement, avec un fonctionnement familial de type monarchique à l'égard des femmes et des enfants et un fonctionnement démocratique entre hommes.

Il y a donc une controverse dont nous allons d'abord saisir quelques termes.